

GYMNASTIQUE FEMININE GYMNASTIQUE MASCULINE

DATE : 8 avril 2023

LIEU :

COMPETITION MIXTE

Clôture des engagements : 16 Mars 2023

- 1** – Cette compétition est ouverte à toutes les associations licenciant des gymnastes masculins et féminines.
- 2** – Une association n'ayant qu'une des 2 sections peut faire une alliance avec une association **de son département** n'ayant elle aussi qu'une seule des 2 sections.
- 3** – L'équipe sera composée de 4 filles Aînées et de 4 garçons Adultes.
Il sera possible, pour compléter une équipe, de faire concourir :
 - Une Jeunesse dernière année qui réalisera au maximum le 5^{ème} degré
 - Un pupille dernière année qui réalisera les mouvements AdultesToute demande particulière, devra être soumise aux 2 commissions, dossier explicatif à l'appui.
- 4** – Les épreuves sont celles des programmes imposés FSCF.
 - Pour les filles du 2^{ème} au 6^{ème} degré sur les 4 agrès
 - Pour les garçons du 1^{er} au 5^{ème} degré sur 5 agrès : sol, saut, arçons, barres parallèles, barre fixeLes gymnastes peuvent changer de degré en changeant d'appareil.
Le système de notation habituel sera conservé. Les notes des garçons seront affectées d'un coefficient de 1,2.
- 5** – A chaque agrès, les 3 meilleures notes filles et les 3 meilleures notes des garçons seront retenues pour effectuer le classement.
- 6** – La tenue des gymnastes et des entraîneurs doit être uniforme pour toute l'équipe.
- 7** – Droit d'inscription : 20€ par équipe
- 8** – Lors de l'inscription, chaque association doit présenter :
 - Pour les féminines, 2 juges par équipe **de niveau 6^{ème} degré minimum**
 - Pour les masculins, 2 juges de niveau 2^o échelon minimum par équipe

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif@fscf-cridf.com